CHAPITRE 45

LIEGE ET OUVRAGES EN LIEGE

Note.

- 1.- Le présent Chapitre ne comprend pas :
 - a) les chaussures et leurs parties, du Chapitre 64;
 - b) les coiffures et leurs parties, du Chapitre 65;
 - c) les articles du Chapitre 95 (jouets, jeux, engins sportifs, par exemple).

TARIF DES DROITS DE DOUANE A L'IMPORTATION

Codification					Désignation des Produits	Droit d'Importation	Unité de Quantité Normalisée	Unités Comp- lémentaires
	45.01				Liège naturel brut ou simplement préparé; déchets de liège; liège concassé, granulé ou pulvérisé.			
3		4501.10	00	00	Liège naturel brut ou simplement préparé	2,5	kg	_
		4501.90			- Autres	Í		
3			10	00	– – liège concassé, granulé ou pulvérisé	30	kg	_
3			90		autres	17,5	kg	-
	45.02	4502.00	00		Liège naturel, écroûté ou simplement équarri, ou en cubes, plaques, feuilles ou bandes de forme carrée ou rectangulaire (y compris les ébauches à arêtes vives pour bouchons).			
3				10	plaques	30	kg	-
3				20 30	feuilles, doublées ou non de papier ou de tissu	30 30	kg kg	_
3				90	autres	30	kg	-
	45.03				Ouvrages en liège naturel.			
3		4503.10	00	00	- Bouchons	30	kg	-
		4503.90	00		- Autres			
5				10	rondelles pour fonds de capsules ou usages analogues	30	kg	_
5 5				20 90	flotteurs	30 30	kg ka	-
	45.04			90		30	kg	_
_	45.04	4504.10	00	00	Liège aggloméré (avec ou sans liant) et ouvrages en liège aggloméré.			
5		4504.10	00	00	 Cubes, briques, plaques, feuilles et bandes; carreaux de toute forme; cylindres pleins, y compris les disques 	30	kg	_
		4504.90			- Autres			
5			10	00	 rondelles destinées à la fabrication de bouchons-couronnes autres :	30	kg	-
5			20	00	– – – autres . – – – liège aggloméré mi-ouvré – – – liège aggloméré ouvré :	30	kg	-
5			31	00	bouchons, y compris les bouchons plats avec ou sans parties acces-	20	l.a	
5			32	00	soires en autres matières rondelles pour fonds de capsules ou usages analogues	30 30	kg kg	_
5			39 40	00 00	flotteurs	30 30	kg	-
3			40	00	joints autres ouvrages :	30	kg	_
5			81	00	destinés aux machines et appareils : textiles	2,5	kg	_
5			89	00	autres	30	kg	_
5			90	00	textiles	30	kg	-